

Date d'émission : 29.11.2018

Date de révision: -

Version : 1.00 / ANG

Fiche de données de sécurité : Z-FLEX

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. ÉTIQUETTE D'UN PRODUIT

Nom commercial : Z-FLEX

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Utilisation identifiée : traitement thermique pour l'impression 3D en technologie Layer Plastic Deposition (LPD).

Utilisation déconseillée : autre que ceux énumérés ci-dessus

1.3. COORDONNÉES DU FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Fournisseur: Zortrax SA
Lubelska 34
10-409 Olsztyn
Pologne
TÉL. +48 89 672 40 01

Fabriqué en: UE

1.4. NUMÉRO D'URGENCE

Numéro d'urgence: 112

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Selon le Règlement (WE) N° 1272/2008 [CLP] : Pas besoin de classification selon les critères SGH pour ce produit.

2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Conformément au règlement (WE) n° 1272/2008 [CLP] : Le produit ne nécessite pas d'étiquette d'avertissement de danger selon les critères du SGH.

2.3. AUTRES DANGERS

Le contact avec le produit chaud peut provoquer de graves brûlures. Inhalation : À des températures élevées, les produits de décomposition thermique peuvent être irritants pour le système respiratoire. Contact avec la peau : Danger de sensibilisation cutanée. À haute température, les produits de décomposition thermique peuvent être irritants pour la peau. Contact avec les yeux : À haute température, les produits de décomposition thermique peuvent être irritants pour les yeux.

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1. SUBSTANCES

N'est pas applicable

3.2. MÉLANGES

Phtalate de butylène / poly(éther d'alkylène) - NUMÉRO CAS : 9086-55-9

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SECOURS

Lentilles de contact:

En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin.

Contact avec la peau:

Le composé n'est pas susceptible d'être dangereux par contact avec la peau, mais il est conseillé de nettoyer la peau après utilisation. Si le polymère fondu entre en contact avec la peau, refroidir rapidement avec de l'eau froide. N'essayez pas de décoller le polymère de la peau. Obtenir un traitement médical pour les brûlures thermiques.

Ingestion:

Aucune intervention spécifique n'est indiquée car le composé n'est pas susceptible d'être dangereux par ingestion. Consulter un médecin si nécessaire.

Inhalation:

Aucune intervention spécifique n'est indiquée car le composé n'est pas susceptible d'être dangereux par inhalation. Consulter un médecin si nécessaire. En cas d'exposition à des fumées de surchauffe ou de combustion, retirer à l'air frais. S'il ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, fournir de l'oxygène.

4.2. SYMPTMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Symptômes:

Aucune réaction significative du corps humain au produit connue.

Dangers:

Risque de brûlures de la peau causées par la colle thermofusible lors d'un traitement inapproprié. En dehors de cela, aucun danger n'est attendu dans le cadre de l'utilisation prévue et d'une manipulation appropriée.

4.3. INDICATION DES SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET DES TRAITEMENTS SPÉCIAUX NÉCESSAIRES

Poursuite des premiers secours. Traiter en fonction des symptômes (décontamination, fonctions vitales), pas d'antidote spécifique connu.

ARTICLE 5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés :

Eau, mousse, poudre chimique, CO₂

5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Les gaz/vapeurs dangereux combustibles produits lors d'un incendie sont le monoxyde de carbone.

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Méthodes spéciales :

Porter un appareil respiratoire autonome.

ARTICLE 6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

De petits morceaux de filament sur le sol peuvent être glissants et provoquer des chutes.

6.2. PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Les granulés renversés peuvent polluer le sol et l'air. L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations fédérales, étatiques et locales concernant la santé, la pollution de l'air et de l'eau.

6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Récupérer les déversements importants pour élimination. Balayer soigneusement les petits déversements et transférer dans un conteneur approprié pour l'élimination. Éviter la création d'atmosphère poussiéreuse. Ne pas balayer ni déverser dans les égouts ou les cours d'eau.

6.4. RÉFÉRENCE AUX AUTRES SECTIONS

Rien

ARTICLE 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Manipuler conformément aux règles générales de sécurité. Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurez une bonne ventilation. Éviter le contact avec le matériau en fusion. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit. Ne pas ingérer.

7.2. CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

Conserver dans un endroit sec frais et ventilé. Garder les contenants bien fermés pour éviter l'absorption d'humidité et la contamination. Ne pas exposer à une température supérieure à 40° C [104° F] pendant une période prolongée. Protéger des rayons directs du soleil et de toutes sources de chaleur afin d'éviter le frittage.

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) SPÉCIFIQUES

Pour les utilisations identifiées pertinentes énumérées dans la section 1, les conseils mentionnés dans cette section doivent être observés.

ARTICLE 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

VENTILATION. Ventilation d'échappement locale pour éloigner les fumées, vapeurs et poussières des travailleurs dans et la coupe/le broyage du polymère pour empêcher l'inhalation.

8.2. CONTRÔLES D'EXPOSITION

Équipement de protection individuelle:

Protection de la peau :	Gants de protection, chemise en coton à manches longues et pantalons longs lors de la manipulation de polymère fondu.
Protection des yeux:	Lunettes de protection.
Protection respiratoire:	Non requis pour le traitement normal. Si des poussières sont générées, porter un respirateur anti-poussière approuvé.

ARTICLE 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES DE BASE

Apparence:	filament
État physique:	solide (compressé)
Couleurs:	noir
Odeur:	inodore
Seuil olfactif :	n'est pas applicable
pH :	pas de données disponibles
Point de fusion:	155° C à 222° C [311° F à 432° F] aucune
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition :	donnée disponible
Point d'éclair :	pas de données disponibles
Taux d'évaporation:	pas de données disponibles
Inflammabilité :	inflammable en flamme constante
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité :	aucune donnée disponible
Pression de vapeur :	négligeable
Densité de vapeur:	pas de données disponibles
Densité relative:	1,07 à 1,27 g/cm ³
Solubilité:	insoluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	pas de données disponibles
Température d'auto-inflammation :	le produit ne s'enflamme pas
Température de décomposition :	automatiquement aucune donnée disponible
Viscosité :	pas de données disponibles
Propriétés explosives :	pas de données disponibles
Propriétés oxydantes :	pas de données disponibles

9.2. LES AUTRES INFORMATIONS

-

ARTICLE 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. RÉACTIVITÉ

Aucune réaction si stocké et manipulé comme prescrit/indiqué.

10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Stable dans des conditions normales.

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Le produit est stable ou stocké et manipulé comme prescrit/indiqué.

10.4. CONDITIONS À ÉVITER

Oxydant (chauffage à l'air). Un temps de traitement anormalement long ou une température élevée peuvent produire des fumées irritantes et toxiques.

10.5. MATÉRIAUX INCOMPATIBLES

Agents oxydants.

10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Acroléine, tétrahydrofurane, acétaldéhyde.

ARTICLE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée toxicologique exacte n'est disponible.

ARTICLE 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1. TOXICITÉ

Phtalate de butylène/poly(alkylène éther).

Le produit n'est pas nocif pour l'environnement. Ce produit étant une matière 100% active, aucune évaporation ou pollution de l'air ne peut se produire lors de la manipulation dans des conditions normales.

12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

On s'attend à ce que ce solide polymère insoluble dans l'eau soit essentiellement non réactif dans l'environnement sur une période de plusieurs années. Une photodégradation de la surface est attendue en cas d'exposition au soleil. Aucune biodégradation appréciable n'est attendue.

12.3. POTENTIEL BIOACCUMULATIF

Aucune bioconcentration n'est attendue en raison du poids moléculaire élevé (MW > 10000).

12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

Dans l'environnement terrestre, la matière devrait rester dans le sol.

12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET VPVB

Le produit ne répond pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. AUTRES EFFETS INDESIRABLES

Voir la SECTION 6.2.

ARTICLE 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le produit polymère non utilisé et les conteneurs vides peuvent être éliminés sous incinération contrôlée et en accord avec la législation locale et nationale.

ARTICLE 14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

14.1. NUMÉRO UN

DOT, ADR, IMDG, IATA – sans objet

14.2. NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ DE L'ONU

DOT, ADR, IMDG, IATA – sans objet

14.3. CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT

DOT, ADR, IMDG, IATA – sans objet

14.4. GROUPE D'EMBALLAGE

DOT, ADR, IMDG, IATA – sans objet

14.5. DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

DOT, ADR, IMDG, IATA – sans objet

14.6. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'UTILISATEUR

Aucun connu.

14.7. TRANSPORT EN VRAC SELON L'ANNEXE II DE MARPOL ET L'IBC CODE

Régulation:	non évalué
Envoi approuvé :	non évalué
Nom de la pollution :	non évalué
Catégorie de pollution :	non évalué
Type de navire :	non évalué

ARTICLE 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATIONS SPÉCIFIQUES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

Ce produit ne contient aucun produit chimique toxique connu soumis aux exigences de déclaration de la section 313 de la loi de 1986 sur la planification d'urgence et le droit à l'information communautaire et de 40 CFR 372.

Ces matériaux sont conformes aux exigences de l'inventaire TSCA à des fins commerciales.

15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

Une fiche de données de sécurité pour ce produit n'est pas requise par la loi et est fournie par nous simplement par courtoisie envers nos clients. Le produit n'est pas classé comme dangereux. Évaluation de la sécurité chimique non requise.

ARTICLE 16. LES AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité a été préparée sur la base des données actuellement disponibles sur le produit ainsi que de l'expérience et des connaissances du fabricant. Il doit être considéré comme un guide pour un transport, un stockage et une manipulation en toute sécurité. Les informations fournies ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. De plus, il est de la responsabilité de l'utilisateur de manipuler le produit conformément aux réglementations et normes locales.

Fin de la fiche de données de sécurité



Zortrax SA
Lubelska 34,
10-409 Olsztyn, Pologne
PIN : 7393864289
REGON : 281551179

Contacteur
Bureau : office@zortrax.com
Service commercial : sales@zortrax.com
Centre d'assistance : support@zortrax.com